

# GUIDE D'INSTALLATION, D'ENTRETIEN ET GARANTIE



<b>Collection :</b>	HydraSafe (30 heures)
<b>Type :</b>	Plancher laminé installation flottante
<b>Système Installation :</b>	5G® FOLD DOWN (par Välinge)

## VEUILLEZ LIRE ENTIÈREMENT CE DOCUMENT AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION

Nous tenons à vous remercier d'avoir choisi notre produit de plancher pour votre projet. Avant que vous ne commenciez l'installation, nous aimerions attirer votre attention sur une caractéristique essentielle de notre produit : il est résistant à l'eau, mais il n'est pas étanche à 100% à l'eau.

Il est crucial de comprendre la distinction entre ces deux termes. Un produit résistant à l'eau est conçu pour repousser l'eau lors de légères et temporaires éclaboussures ou déversements, ce qui signifie qu'il offre une certaine protection contre les dommages liés à l'humidité. Cependant, il ne peut pas garantir une étanchéité totale contre des quantités importantes d'eau ou une exposition à l'eau sur une période prolongée de plus de 30 heures.

Par conséquent, nous vous encourageons à prendre des précautions lors de l'installation de notre produit, notamment en évitant la possibilité d'un contact prolongé avec l'eau stagnante. Si vous prévoyez d'installer ce plancher dans des zones sujettes à des déversements fréquents ou à des niveaux d'humidité élevés, il est de votre responsabilité de choisir un autre produit de plancher.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Préparation.....</b>	<b>2</b>
Commande du produit.....	2
Inspection du produit .....	2
Environnement .....	2
Site de travail .....	3
Acclimatation .....	3
Sous-planchers .....	4
Outils d'installation .....	4-5
<b>Installation .....</b>	<b>5</b>
Étape par étape.....	5-8
Démontage.....	8
<b>Entretien .....</b>	<b>9</b>
Nettoyage.....	9
Protection.....	9-10
<b>Garantie .....</b>	<b>10-12</b>

## SECTION 1 – PRÉPARATION

**IMPORTANT :** INSPECTEZ VISUELLEMENT LES PLANCHES AVANT L'INSTALLATION. UNE FOIS INSTALLÉES, LES PLANCHES SONT CONSIDÉRÉES COMME AYANT ÉTÉ ACCEPTÉES PAR L'INSTALLATEUR ET LE PROPRIÉTAIRE.

### Commande

Au moment de la commande d'un plancher, un facteur de tolérance de 5% en fonction du plan d'implantation doit être ajouté à la superficie réelle calculée pour l'installation. Les installations diagonales peuvent exiger jusqu'à 10%.

Choisissez également les sous-couches appropriées qui ne dépassent pas 3 mm d'épaisseur, telles que des sous-couches avec pare-vapeur pour une installation sur les sous-planchers en béton.

### Inspection du produit

L'installateur assume toute responsabilité de l'inspection finale de la qualité du produit. Cette inspection de l'ensemble du plancher doit être effectuée avant l'installation.

La fabrication, la qualité de sa surface, sa couleur le fini et la classe doivent être soigneusement examinées. En faisant preuve d'un jugement raisonnable, l'installateur doit mettre de côté ou découper toute pièce défective ou des pièces présentant des défauts trop apparents, quelle qu'en soit la cause.

Si l'installateur doute de la qualité de fabrication ou de finition et qu'il ne peut placer la lame à un endroit moins visible ni éliminer l'imperfection, il ne doit pas l'installer. Une fois la planche installée, elle est considérée comme ayant été acceptée par l'installateur et le propriétaire, même si ce dernier est absent au moment de l'installation.

Si le matériel n'est pas acceptable, vous devez communiquer immédiatement avec votre détaillant.

### Environnement

Avant de commencer l'installation, l'installateur doit déterminer si l'environnement du site de travail ainsi que l'état et le type du sous-plancher impliqué sont acceptables en veillant à ce qu'ils respectent ou dépassent toutes les exigences requises des instructions d'installation de Goodfellow qui suivent.

Goodfellow décline toute responsabilité pour les défaillances résultant de déficiences dans l'environnement du site de travail ou de sous-

planchers inappropriés ou mal préparés ou d'autres déficiences associées.

Le plancher laminé HydraSafe (30 heures) doit être installé dans un environnement où l'humidité relative se situe entre 35% et 55% pour prévenir certains problèmes non couverts par la garantie (gonflements, délamination, etc.). L'installation d'un humidificateur ou d'un déshumidificateur peut s'avérer nécessaire, surtout si vous avez un sous-plancher avec un système de chauffage par rayonnement (radiant).

## Site de travail

Dans une construction neuve, l'installation du plancher doit être l'une des dernières étapes avant la fin des travaux. Le plancher ne doit pas être **livré** tant que le bâtiment n'est pas fermé et que les travaux de ciment, de plâtre, de peinture ou d'autres matériaux ne sont pas complètement secs. Le béton et le plâtre doivent être secs pendant au moins 60 jours.

Entreposez le plancher dans un endroit sec, sans direct avec du béton ni à proximité de murs extérieurs. Veiller à ce qu'il y ait un espace de ventilation d'au moins 4 pouces au-dessous et autour des boîtes.

Manipulez avec soin. Ne pas placer le produit debout sur ses extrémités.

Vérifiez les sous-sols ainsi que les vides sanitaires pour s'assurer qu'ils soient secs et bien

ventilés afin d'éviter les dommages causés par l'humidité.

Tous les travaux impliquant de l'eau ou de l'humidité, tel que la plomberie, les plafonds acoustiques, les galons sur joint de cloison sèche, doivent être terminés avant l'installation du plancher.

Les systèmes de chauffage et de climatisation doivent être entièrement fonctionnels afin de maintenir une température ambiante constante de 16 à 27°C (60 à 80°F) et une humidité relative constante de 35% à 55%.

Ce plancher laminé peut être installé à tous les étages de la maison. Par contre, suivre le code du bâtiment en vigueur dans votre région pour les installations dans la salle de bain ou autre endroit, car elles peuvent ne pas être autorisées.

## Acclimatation

Le plancher laminé HydraSafe (30 heures) réagira aux changements de niveau d'humidité relative. En été, lorsque le niveau d'humidité est plus élevé, le plancher prend alors de l'expansion et il absorbe l'humidité. Ces variations doivent être minimisées avec une déshumidification adéquate.

D'autre part, en hiver, lorsque le système de chauffage fonctionne, le niveau d'humidité relative dans la maison est beaucoup moins

élevé. Il est donc recommandé d'utiliser un humidificateur pour minimiser les effets extrêmes du rétrécissement.

Lorsque le plancher est livré à votre bâtiment ou à votre pièce, les boîtes doivent être placées dans la zone d'installation. Assurez qu'un niveau d'humidité relative est maintenu entre 35% et 55%, et laissez le plancher s'acclimater pendant un minimum de 48 heures.



**IMPORTANT :** OCEANIC PEUT ÊTRE INSTALLÉ SUR UN SOUS-PLANCHER ÉQUIPÉ D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE PAR RAYONNEMENT. CEPENDANT, LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE PAR RAYONNEMENT PRODUISENT GÉNÉRALEMENT UNE CHALEUR SÈCHE QUI PEUT RÉDUIRE L'HUMIDITÉ AMBIANTE. ÉTANT DONNÉ QU'IL EST ESSENTIEL DE MAINTENIR UN TAUX D'HUMIDITÉ ENTRE 35% ET 55% EN TOUT TEMPS, IL EST NÉCESSAIRE D'UTILISER UN HUMIDIFICATEUR LORSQUE LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE PAR RAYONNEMENT EST FONCTIONNE.

## Sous-planchers

### **TYPES DE SOUS-PLANCHER APPROUVÉS POUR PLANCHER FLOTTANT HYDRASAFE**

- Contreplaqué 5/8 po – OSB 23/32 po (solives espacées jusqu'à 16 po c/c)
- Contreplaqué 3/4 po – OSB T&G 23/32 po (solives espacées jusqu'à 19,2 po c/c)
- Béton avec une sous-couche avec pare-vapeur de 6 mil

### **SOUS-PLANCHER AVEC UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE PAR RAYONNEMENT (RADIANT)**

Le système de chauffage radiant doit être entièrement installé et fonctionner pendant au moins 7 jours avant l'installation du plancher.

Avant l'installation du plancher, éteindre le système et laisser le plancher refroidir à la température ambiante pour une période d'environ 3 à 4 heures. Après l'installation du plancher, remettre le système en marche immédiatement et augmenter progressivement la température sur une période de 6 à 8 heures jusqu'au niveau souhaité. La température de la surface du plancher ne doit jamais dépasser 27°C (80°F) pendant toute la durée de vie du plancher.

### **CONDITIONS DU SOUS-PLANCHER**

**PROPRE:** Enlevez toutes les traces de débris, comme la cire, la peinture, l'huile, les produits d'étanchéité ou de scellant, les résidus d'adhésifs de revêtement de sol antérieur et tout autre contaminant. Lors de la préparation du sol, évitez d'utiliser des produits contenant des huiles d'agrumes, des solvants ou du pétrole, car ils peuvent endommager ou tacher le nouveau revêtement de sol.

**HORIZONTAL/PLAT:** Assurez une tolérance horizontale maximale de 5 mm sur un rayon de 3 m (3/16 po sur un rayon de 10 pieds) ou de 3 mm sur un rayon de 2 m (1/8 po sur 6 pieds). Poncez les parties hautes et les joints pour obtenir cette planéité. La déflexion maximale ne devrait pas dépasser 1,1 mm (3/64 po).

**INSTALLATION SUR BÉTON:** ; Pour les sous-planchers en béton, s'assurer qu'ils ont été finis au moins 60 jours avant l'installation. L'humidité relative interne doit être inférieure à 80%, et le niveau de pH doit être compris entre 7 et 9.

**DIRECTIVES POUR ESSAI AU POLYÉTHYLÈNE:** Appliquez des morceaux de pellicule en polyéthylène de 90 cm (3 pieds) de côté sur le sous-plancher en béton et s'assurer que tous les bords sont entièrement scellés avec du ruban pare-vapeur. Laissez en place pendant 24 heures. Si le béton devient foncé ou de la condensation apparaît sur la pellicule, cela indique la présence d'humidité, ce qui nécessite d'autres mesures.

## Outils pour l'installation

**OUTILS ÉLECTRIQUES :** Scie circulaire à table, scie à onglet électrique, scie à ruban, tronçonneuse, scie de jambage électrique ou scie sauteuse.

**OUTILS MANUELS :** Balai et porte-poussière, ou aspirateur, ruban à mesurer, humidimètre (pour bois, béton ou les deux), cordeau et craie, ruban bleu 3M, scie à main, marteau, maillet en caoutchouc, bloc de frappe, barre à levier, bâton de remplissage et marqueur de retouche, nettoyant pour plancher.

## SECTION 2 - INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ÉTAPE PAR ÉTAPE

Goodfellow ne peut être tenu responsable et n'assumera aucun coût de main-d'œuvre ou d'installation associé à une mauvaise installation de ses produits ou d'un à un mauvais jugement de l'installateur.

Le système de verrouillage 5G® FOLD DOWN par Välinge comporte une languette de plastique noire dans le rebord court de chacune des planches :



Pour en apprendre plus sur le fonctionnement de ce système clic, veuillez scanner le code QR et visionnez la vidéo (en anglais seulement).

### ÉTAPE 1 – INSTALLEZ LES SOUS-COUCHES

Installez les sous-couches approuvées pour un plancher laminé flottante 5G® FOLD DOWN. La sous-couche **ne doit pas dépasser 3 mm d'épaisseur** \*.

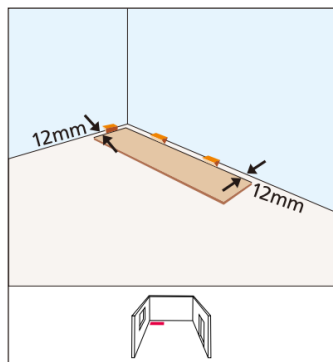
\* Exceptions : Une sous-couche de liège jusqu'à 4 mm est acceptable et la sous-couche Durason de 3,5 mm est acceptable.

Ne pas faire de compression ou un compactage excessif des sous-couches, car c'est une cause fréquente d'une séparation des planches.

Si l'installation se fait sur du béton, une sous-couche pare-vapeur (6 mil) est requise, si vous n'utilisez pas de sous-couche avec pare-vapeur intégré.

**IMPORTANT:** Les lames doivent être installées perpendiculairement aux solives du plancher.

## ÉTAPE 2 – PRÉPAREZ ET INSTALLEZ DES RANGÉES DE DÉPART ET AUTOUR DES OBSTACLES



Les planchers flottants exigent la liberté d'expansion et de contraction sans se lier, ni se frotter aux surfaces verticales. Il est très important de maintenir un espace d'expansion adéquat entre le plancher flottant et les différents murs.

Les chambres et les couloirs doivent être isolés des autres pièces à l'aide de moulures de transition (par exemple, chambres ou salons adjacents au couloir).

Commencez par le mur du fond de la pièce. Pour ce faire, placez des cales de 12 mm (1/2 po) tous les 20 cm (8 po) autour de toutes les parois verticales.

Les armoires de cuisine ou les îlots ne doivent pas être installés sur les planchers finis, car cela créera des points de pincement et annulera la garantie. Laissez 1,5 cm (5/8 po) autour de **tout** obstacle, y compris les foyers. Ne dépassez pas des portées de 9 m (29 pi 6 po) sans joint d'expansion et moulure de transition (voir Fig. 1 plus bas).

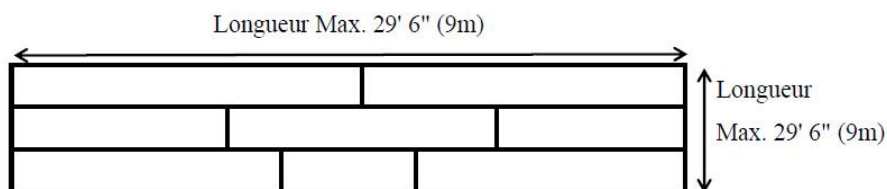


Fig. 1

**IMPORTANT :** L'absence de dilatation peut provoquer des grincements et séparations en cas de variation de l'humidité en raison du contact avec les surfaces verticales.

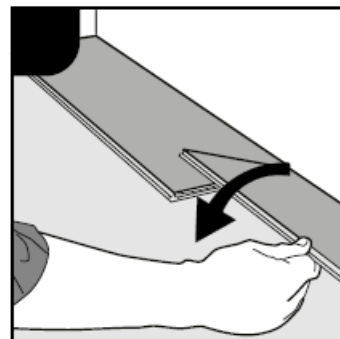
Mesurez la largeur de la pièce perpendiculairement au sens de l'installation du plancher. La dernière rangée de planches doit avoir une largeur de 4 cm (1,5 po) ou plus. Si elle est inférieure, vous devez utiliser une scie circulaire pour réduire la largeur de la rangée de départ. Laissez un espace de 12 mm (1/2 po) entre le mur et l'extrémité de chaque planche dans chaque rangée.

## ÉTAPE 3 – L'INSTALLATION

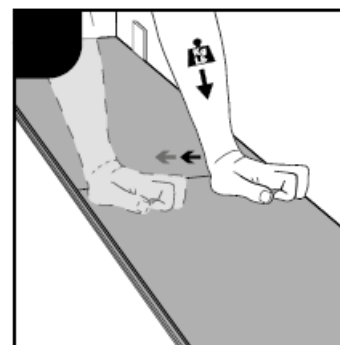


Pour en savoir plus sur l'installation du 5G® FOLD DOWN, veuillez scanner le code QR et visionner la vidéo (en anglais seulement).

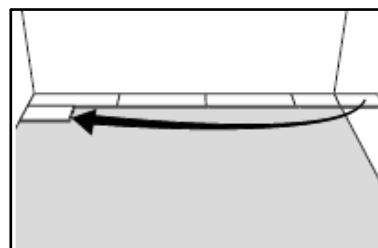
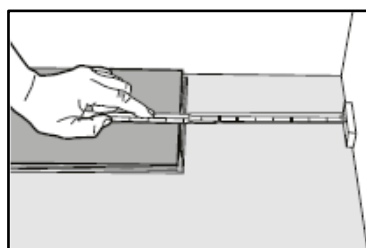
1. Assemblez les extrémités des lames en insérant complètement la languette d'une lame dans la rainure de l'autre lame. Continuez à placer les lames de plancher en travaillant de la gauche vers la droite.



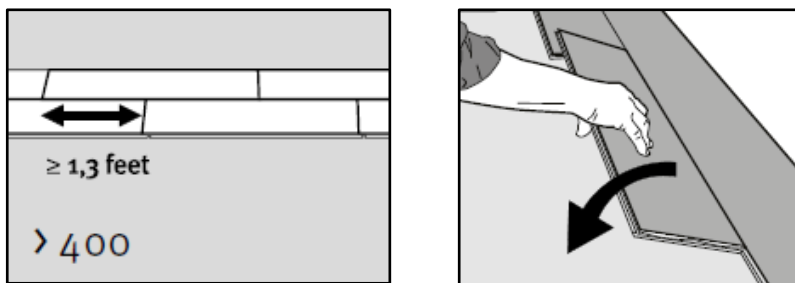
2. Pour engager le système de verrouillage correctement, appuyez sur le bout de la planche pour entendre le clic. Le clic signifie que le système de verrouillage est bien enclenché.



3. Amorcez la deuxième rangée avec une lame d'au moins 6 po (15 cm) plus courte ou plus longue que la lame utilisée dans la première rangée. Ceci permettra d'éviter d'aligner ou de regrouper les joints d'extrémité.

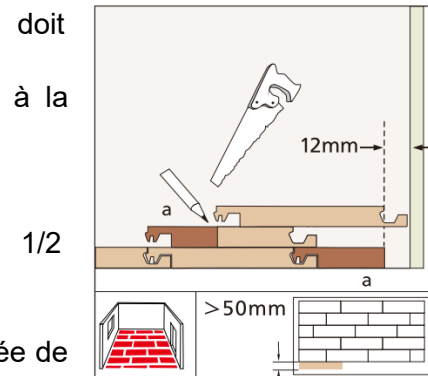
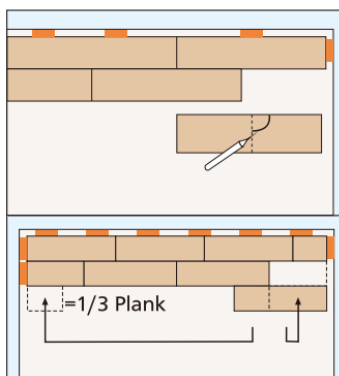


4. Inclinez la lame en appuyant légèrement vers la gauche. Vérifiez que la lame est bien jointe avec celle du haut.



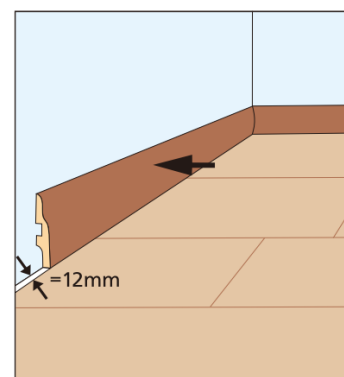
5. Installez les prochaines rangées.

6. La largeur de la dernière rangée être de 1,5 pouce ou plus (>50 mm). Pour couper les lames bonne largeur, placez une rangée complète de lames sur la dernière rangée de lames installées. Insérez une cale d'épaisseur de pouce (12 mm) contre le mur, et en utilisant une bande pleine largeur, tracez une ligne indiquant la bonne largeur de la dernière rangée de lames par rapport au mur. Coupez les lames de la dernière rangée en suivant la ligne tracée.



7. Finalement, installez les pièces de transition, les plinthes et les moulures quart-de-rond.

*Pour obtenir un résultat optimal, il faut s'assurer que les couleurs des moulures sont semblables à celles des planches qui seront installées. Il est normal qu'il y ait des variations de couleurs entre les planches et les moulures.*



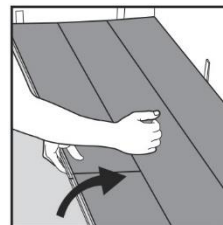
8. Inspectez le plancher final pour vérifier qu'il n'y a pas de fissures ou de petites fentes et les remplir avec un scellant à bois approprié de couleur similaire.



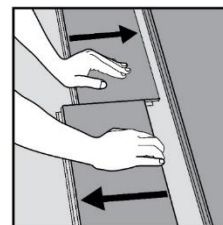
## DÉMONTAGE DU PLANCHER

Votre plancher peut être facilement démonté, permettant le remplacement pendant l'installation et aussi pendant l'utilisation.

1. Séparez la rangée entière que vous souhaitez retirer en soulevant avec précaution et en tapant légèrement juste au-dessus du joint. Relevez et libérez la rangée entière.



2. Démontez les lames de la rangée en les faisant glisser horizontalement SANS les incliner.



---

## SECTION 3 - ENTRETIEN

---

### NETTOYAGE

- Passez régulièrement le balai ou l'aspirateur (en utilisant l'accessoire pour sols durs et non la brosse batteuse) afin de minimiser l'accumulation de sable et de poussières abrasives qui pourraient abîmer votre plancher.
- Nettoyez régulièrement le plancher avec un nettoyant spécialement conçu pour la finition d'un plancher laminé. Ne pas utiliser des nettoyants à l'huile, de la cire, du produit à polir ou des nettoyants fortement ammoniacqués ou abrasifs, de la laine d'acier ou des poudres à récurer pour nettoyer le sol.
- N'utilisez aucun type de polisseuse.
- Ne pas laver le plancher avec un détergent ménager à l'huile ou en poudre. L'usage de tels produits pourrait provoquer un gonflement, un gauchissement, une délamination de votre plancher et une séparation des joints, et l'annulation de la garantie.
- Lorsque vous lavez vos planchers, ne pas utiliser trop d'eau ou trop de nettoyant, car un excès pourrait provoquer un gonflement, une déformation, une délamination ou une séparation des joints du plancher à long terme et entraîner l'annulation de la garantie.
- Utilisez un chiffon humide pour éponger les éclaboussures et les taches dès qu'elles se produisent. Évitez toujours de laisser des liquides reposer sur votre plancher.
- Pour des taches tenaces d'huile, de goudron, de peinture, de crayon-feutre, d'encre, de rouge à lèvres, de cigarette ou autres, dans une zone peu visible, faire l'essai en utilisant de l'acétone ou dissolvant à ongles. Essayez tout de suite avec un chiffon humide. Si le test ne cause pas de dommage au plancher, essayez le traitement sur la tache.

## PROTECTION

- Utilisez des tapis et des paillasons de qualité pour les entrées extérieures afin d'éviter que la saleté, les grains de sable, le gravier ou d'autres substances telles que l'huile, l'asphalte ou l'enduit protecteur d'asphalte ne laissent des traces sur votre plancher.
- Utilisez des protections de sol et de larges coussinets de feutre sous vos meubles ou vos appareils électroménagers afin de réduire les indentations ou les rayures causées par les objets lourds. Considérez que plus l'objet est lourd, plus le protecteur de sol doit être large.
- Ne pas utiliser de tapis en caoutchouc ou en plastique recouvert de mousse pour éviter de glisser, car ils risquent de décolorer le plancher.
- Ne marchez pas sur votre plancher avec des talons aiguilles, des chaussures de golf, des chaussures à pointes ou à crampons, qui pourraient provoquer des imperfections dans votre plancher.
- Déplacez périodiquement les tapis et les meubles afin que le plancher vieillisse uniformément. L'exposition au soleil peut éclaircir ou assombrir la couleur des différents planchers.
- Utilisez un chariot, un contreplaqué d'une épaisseur de plus de 6mm (¼ po) ou un panneau dur lorsque vous devez déplacer des meubles ou appareils lourds. Ne jamais essayer de faire glisser ou de faire rouler des objets lourds sur le plancher.
- Assurez-vous que les griffes de vos animaux domestiques soient toujours bien coupées ou alors envisager l'utilisation de « bottines » disponibles dans les magasins d'animaux domestiques.

---

## SECTION 4 - GARANTIE LIMITÉE SUR LE PLANCHER HYDRASAFE

---

### PROTECTION CONTRE LES DÉGÂTS

Le plancher laminé HydraSafe (30 heures) offre une protection temporaire de haut en bas contre les dommages causés par l'eau. Il est important de noter que bien que le plancher soit fortement résistant à l'humidité topique pendant cette période, il n'est pas complètement étanche. Au-delà des 30 premières heures, il existe un risque de dommages permanents, et une exposition prolongée à l'eau devrait être évitée pour préserver l'intégrité du plancher.

### DURÉE ET PORTÉE DE LA GARANTIE

Sous réserve des modalités de la présente garantie, Goodfellow inc. (« Goodfellow ») garantit que ces produits de plancher laminé, dans leur état manufacturé d'origine, sont exempts de tout défaut de manufacture ou de fabrication y compris dans les dimensions d'assemblage et la classe.

En achetant le produit, l'acheteur accepte la garantie et reconnaît par la présente que cette garantie remplace toutes les autres représentations, garanties ou conditions, explicites ou implicites, statutaires ou autres.

Goodfellow ne concède à aucune personne ou entité l'autorité de créer pour elle toute obligation ou responsabilité en relation avec le plancher Goodfellow.

Goodfellow ne sera pas responsable vis-à-vis le client ou toute autre personne pour tous dommages accidentels spéciaux ou consécutifs, survenus en raison de l'inobservation de cette garantie limitée ou de toute autre garantie limitée tacite (à l'exclusion de la qualité marchande). Certains États ou provinces n'autorisent pas les exclusions ou les limitations des dommages accidentels ou consécutifs, dans ce cas les limitations ou exclusions mentionnées ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à l'acheteur. Cette garantie donne au client des droits légaux spécifiques, ces droits peuvent varier selon l'état ou la province.

## MODALITÉS DE LA PRÉSENTE GARANTIE

- Cette garantie limitée est conditionnelle au respect des instructions d'installation énoncées dans les présentes, y compris les instructions pour la protection du plancher contre l'humidité du sous-plancher, et au respect des normes d'entretien. Le non-respect de ces instructions et normes annulera la garantie.
- Cette garantie limitée est valable uniquement en Amérique du Nord et au Royaume-Uni.
- La garantie n'est pas transférable. Elle s'étend uniquement à l'acheteur au détail initial.
- Cette garantie limitée est conditionnelle à la soumission à Goodfellow d'un avis écrit et de pièces justificatives, conformément à la procédure de réclamation détaillée ci-dessous, afin de confirmer la présence d'un des défauts couverts par la garantie, et ce, avant toute réparation. Le non-respect de ces exigences annulera la garantie.

*\* Tout projet commercial égal ou supérieur à 2 000 pieds carrés de plancher doit être préapprouvé par le directeur de succursale par écrit avant l'installation pour être admissible à la garantie limitée.*

## EXCLUSIONS

- Si le produit est jugé insatisfaisant avant sa pose, pour quelque raison que ce soit, il ne doit pas être installé et le propriétaire de l'immeuble doit aviser votre détaillant de planchers immédiatement. La pose ou l'utilisation du produit reçu constitue une acceptation de ce dernier par le client. Goodfellow ne peut d'aucune façon être tenue responsable des coûts et défauts engendrés par la pose ou l'utilisation d'un produit défectueux ou non conforme.
- Goodfellow ne peut être tenue responsable de tout dommage indirect ou spécial ou de toute dépense (matériel, main-d'œuvre ou autre) découlant de l'application de la présente garantie.
- Un défaut s'évalue par sa visibilité à une distance raisonnable, soit la hauteur d'une personne en position verticale. Toute problématique visible uniquement sous un angle ou un éclairage particulier n'est pas considérée comme un défaut et est donc spécifiquement exclue de cette garantie.
- Cette garantie ne couvre aucun autre dommage dû :
  - a. à une mauvaise manipulation, une installation fautive, un entreposage inadéquat ou une conception défectueuse du bâtiment
  - b. aux mouvements ou affaissements de la structure ou du sous-plancher sur laquelle le produit est installé

- c. à des réparations ou modifications au produit
  - d. à l'humidité excessive ou inadéquate dans la zone d'utilisation
  - e. à l'exposition complète ou partielle à la lumière du soleil et aux intempéries
  - f. à des indentations, les rayures ou les dommages causés par la négligence; l'humidité; les insectes; les animaux; les chaussures endommagées, à talon aiguille ou à pointes; ou le fait de ne pas utiliser des tampons protecteurs sous les chaises à roulettes ou les autres meubles
  - g. des désastres d'origine humaine ou naturelle, y compris les fuites ou les ruptures de la plomberie, le feu, les inondations, les tremblements de terre ou la stagnation d'eau se produisent pendant ou après l'installation.
- La présente garantie exclut spécifiquement toute autre compensation, quelle qu'elle soit, y compris les coûts de main-d'œuvre, si nécessaire, les coûts d'installation ou de réinstallation et les autres dommages directs et indirects, réels ou prévisibles, présents ou futurs.

## PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

- Cette procédure constitue la seule et unique façon d'effectuer une réclamation dans le cadre de cette garantie limitée.
- Avant de faire une réclamation, assurez-vous d'avoir lu, compris et respecté les procédures d'installation et d'entretien afin de vous assurer de la validité de votre garantie. Toute défaillance visée par la présente garantie doit être rapportée au détaillant autorisé dans les 30 jours suivant la découverte.
- Toute réclamation en vertu de la présente garantie par l'acheteur du produit, doit être faite par écrit durant la période de garantie et doit inclure la facture originale d'achat ou autre preuve d'achat du détaillant autorisé, ainsi qu'une description du problème et une photo ou un échantillon montrant clairement le problème lié à la garantie.
- À la suite d'un accord écrit au préalable entre Goodfellow, le détaillant et le requérant du produit pour la résolution d'une réclamation, les actions correctives peuvent inclure :
  - a. Un remboursement égal au coût d'achat des lames jugées défectueuses.
  - b. Le remplacement du produit, sans frais, égal à la quantité de produit à remplacer.
- Dans le cadre d'une réclamation, le propriétaire assume tous les autres frais incluant, sans toutefois s'y limiter, les coûts de main-d'œuvre; d'installation; de retrait ou de remplacement des placards, des appareils ménagers, des meubles ou de toute autre installation fixe; de transport; et tout autre frais relié à l'exécution des travaux.
- Toute entente entre Goodfellow, le détaillant et le requérant du produit sur le remboursement, le remplacement du produit ou autre action corrective, constitue une résolution finale et totale de toutes les requêtes liées à la présente garantie.